

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20130926-2013_B404-DE
Date de télétransmission : 04/10/2013
Date de réception préfecture : 04/10/2013



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2013

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2013_B404

**OBJET : Zones d'activités - Réhabilitation du pôle commercial de la Pioline à Aix-en-Provence -
Approbation du programme de travaux pour la réhabilitation de la rue Beauvoisin**

Le 26 septembre 2013, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 20 septembre 2013, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - BURLE Christlan, vice-président, Peynier - CHARDON Robert, vice-président, Venelles - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence

Excusé(e)s avec pouvoir :

BENNOUR Dabha, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à DELOCHE Gérard - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau, donne pouvoir à CHARRIN Philippe - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue, donne pouvoir à MARTIN Richard - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PIERRON Liliane - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil, donne pouvoir à MARTIN Régis - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air, donne pouvoir à SANGLINE Bruno - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron, donne pouvoir à DUFOUR Jean-Pierre

Excusé(e)s :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques - CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance

Madame Catherine RIVET-JOLIN donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 26 SEPTEMBRE 2013

Rapporteur : Roger PELLENC

Co-rapporteur : Catherine RIVET-JOLIN

Thématique : Développement économique et emploi / Zones d'activités.

Objet : Réhabilitation du Pôle Commercial de la Pioline à Aix-en-Provence –
Approbation du programme de travaux pour la réhabilitation de la rue
Beauvoisin.

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa compétence gestion et entretien des Zones d'Activités, la Communauté du Pays d'Aix souhaite poursuivre le processus de requalification du Pôle Commercial de la Pioline d'Aix-en-Provence avec la réhabilitation complète de la rue Beauvoisin. Il vous est proposé aujourd'hui de valider le programme de travaux.

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, la Communauté du Pays d'Aix souhaite poursuivre le processus de remise en valeur du Pôle Commercial de la Pioline et notamment prévoir la réalisation d'un itinéraire piéton sécurisé permettant de relier le Pôle Commercial et le parking aux abords du stade.

En 2013, une étude de faisabilité a été lancée afin de fixer les objectifs d'amélioration de la circulation des piétons et des véhicules au droit de la rue Beauvoisin sur le Pôle Commercial de la Pioline.

Cette étude a permis d'aboutir à la proposition d'un programme de travaux qui s'établit comme suit :

- Voirie : modification du profil en travers de la voie avec une réduction de la plateforme à 6,00m (2x 3,00 m), signalisation horizontale et verticale,
- Trottoirs : modification des trottoirs avec un élargissement à 2,00m pour favoriser le passage des personnes à mobilité réduite. Les trottoirs seront protégés du stationnement anarchique par la mise en place d'espaces verts ou de stationnement réglementés,
- Stationnements: des stationnements longitudinaux seront créés sur une partie du linéaire de la voirie compte tenu du caractère commercial de la rue,
- Eclairage Public : changement de l'ensemble du réseau existant pour une mise en cohérence avec l'éclairage existant sur la rue Guillaume du Vair (fourreaux, câbles, candélabres...).

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 500. 000€ TTC.

Visas :

VU l'exposé des motifs,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

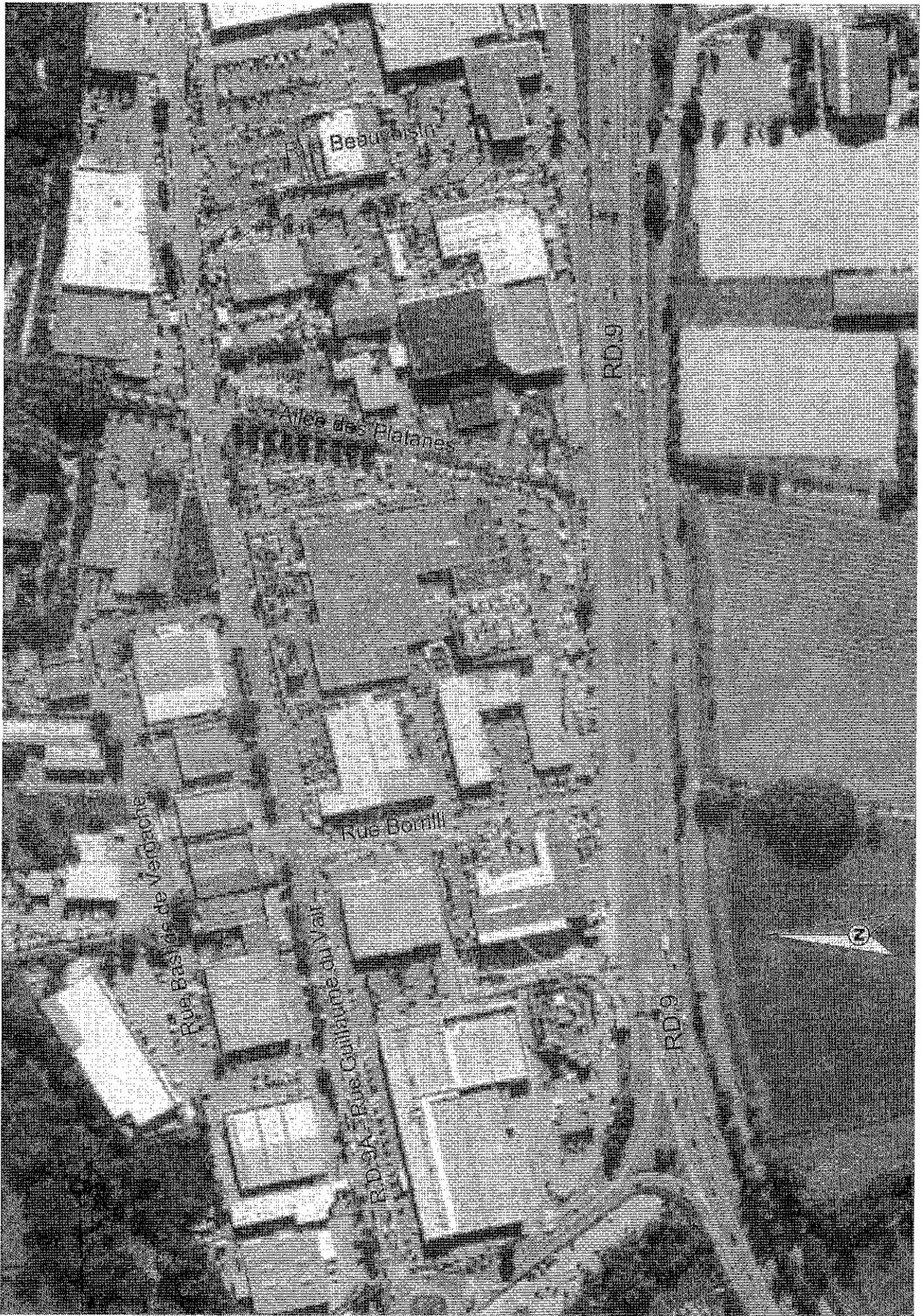
VU la délibération n°2009-A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment d'approuver les programmes des opérations d'un montant global n'excédant pas 1.500.000€ pour celles des opérations nécessitant une approbation formelle du programme en vertu des dispositions légales et réglementaires ;

Vu l'avis de la Commission du Développement Economique et de l'Emploi en date du 12 septembre 2013.

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le programme de travaux de l'opération de réhabilitation de la rue Beauvoisin, pôle commercial de la Pioline à Aix-en-Provence,
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les différentes pièces afférentes à ce dossier,
- **DIRE** que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget de la Communauté du Pays d'Aix du service 3C, fonction 90, opération 350AP02, nature 21712, qui présentent les disponibilités nécessaires.



**OBJET : Zones d'activités - Réhabilitation du pôle commercial de la Pioline à Aix-en-Provence -
Approbation du programme de travaux pour la réhabilitation de la rue Beauvoisin**

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



03 OCT. 2013